

# Certificat d'affichage ou de publication d'un avis public

Municipalité

LAC-SERGENT

Scrutin du

année mois jour

Je, JOSÉE BROUILLETTE, certifie, sous mon serment d'office, que  
Président d'élection, greffier ou secrétaire-trésorier

Avis promulgation Règlement concernant a été publié à la date et de la façon suivante :  
Nom de l'avis

Le nourrissage des animaux sauvages  
❖ Pour les municipalités régies par la « Loi sur les cités et villes » (art. 345) :

affichage au bureau de la municipalité le 2018 06 26  
année mois jour

et

insertion dans le Site Internet de la Ville le 2018 06 26  
Nom du journal année mois jour

❖ Pour les municipalités régies par le « Code municipal » (art. 431) :

affichage le  aux deux endroits prévus :  
année mois jour

1. \_\_\_\_\_  
Endroit

2. \_\_\_\_\_  
Endroit

Signature

Donné à LAC-SERGENT, le 2018 06 26  
Municipalité année mois jour

Josée Brouillette  
Président d'élection, greffier ou secrétaire-trésorier